

Initialement, je n'avais pas souhaité répondre à l'éditorial de Monsieur le maire de Saint-Claude. Mais après mûre réflexion et **compte tenu des violentes attaques pilonnées sur ma personne et des arguties clairement adressées à ma fonction**, je me vois contrainte de vous livrer mon analyse.

Je voudrais tout d'abord rappeler que dans un contexte éminemment défavorable, les électrices et les électeurs ont tranché démocratiquement. Ils m'ont renouvelé leur confiance et ont reconnu, de fait, **ma présence et mon ancrage territorial**.

À la lecture de cet éditorial, j'entends un cri de désespoir et je mesure l'ampleur de la solitude, du désarroi, **mais surtout de l'impuissance d'un élu**. Impuissance à fédérer, impuissance à rassembler les énergies, impuissance à impulser une dynamique, enfin impuissance à travailler avec tous les acteurs de ce territoire.

Je regrette sincèrement que cet élu ne se soit pas approprié le logiciel qui commande aujourd'hui l'action publique, celui qui dépasse et transcende les clivages au service de la co-construction des projets de territoires pour fédérer les acteurs et remporter l'adhésion des décideurs.

Je réitère enfin publiquement ma disponibilité envers toutes et tous les élus qui souhaiteraient, qui souhaiteront mon engagement à leurs côtés.



Marie-Christine DALLOZ
Députée de Saint-Claude
Présidente de la Commission nationale
chargée de veiller et d'assurer le contrôle
de l'équilibre financier
des communes, des départements
et des régions en France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBRE ÉGALE FRANÇAISE

Communiqué de presse

Initialement, je n'avais pas souhaité répondre à l'éditorial de Monsieur le maire de Saint-Claude. Mais après mûre réflexion et compte tenu des violentes attaques pilonnées sur ma personne et des arguties clairement adressées à ma fonction, je me vois contrainte de vous livrer mon analyse.

Je voudrais tout d'abord rappeler que dans un contexte éminemment défavorable, les électrices et les électeurs ont tranché démocratiquement. Ils m'ont renouvelé leur confiance et ont reconnu, de fait, ma présence et mon ancrage territorial.

À la lecture de cet éditorial, j'entends un cri de désespoir et je mesure l'ampleur de la solitude, du désarroi, mais surtout de l'impuissance d'un élu. Impuissance à fédérer, impuissance à rassembler les énergies, impuissance à impulser une dynamique, enfin impuissance à travailler avec tous les acteurs de ce territoire.

Je regrette sincèrement que cet élu ne se soit pas approprié le logiciel qui commande aujourd'hui l'action publique, celui qui dépasse et transcende les clivages au service de la co-construction des projets de territoires pour fédérer les acteurs et remporter l'adhésion des décideurs.

Je réitère enfin publiquement ma disponibilité envers toutes et tous les élus qui souhaiteraient, qui souhaiteront mon engagement à leurs côtés.

Marie-Christine DALLOZ
Députée de Saint-Claude